

## **CONFÉRENCE DE PRESSE DU 25 JANVIER 2011**

---

Vania Alleva, Vice-Présidente USS, membre du comité directeur du syndicat Unia

Initiative de l'USS sur les salaires minimums

### **Le salaire minimum et les CCT, remèdes aux pressions sur les salaires**

Nos syndicalistes sont confrontés dans toute la Suisse au scandale des bas salaires. Chaque jour, ils rencontrent des personnes percevant des salaires insuffisants pour pouvoir vivre décemment. Des travailleuses et travailleurs qui, bien qu'employés à plein temps, ont besoin de l'aide sociale pour joindre les deux bouts. Nous parlons ici de salaires de 3300 francs, 3000 francs voire moins encore pour une activité à plein temps.

De nombreuses branches sont confrontées au fléau du dumping salarial et des pressions sur les salaires. La liste des domaines et professions touchés est longue – agriculture, industrie alimentaire, branche textile, horticulture, personnel de maison, soins privés, nettoyage, call centers, services de livraison, services à la personne (coiffure, cosmétique, etc.), une partie du commerce de détail. Les bas salaires sévissent même dans des branches ou professions où on ne s'y attendrait pas, comme les assistant-e-s en pharmacie ou les prestataires de services dans la branche des TIC.

### **Succès et limites des salaires minimums conventionnels**

Il ne faut pas perdre de vue qu'en Suisse, près d'une personne sur dix travaille à un salaire scandaleusement bas. Cela concerne près de 300 000 femmes et plus de 100 000 hommes. Dans certaines branches, même le personnel qualifié ou possédant de longues années d'expérience n'échappe pas à ces rémunérations de misère.

Or ces bas salaires ne sont pas une affaire privée, ne regardant que les employeurs. Il s'agit d'un affront fait aux travailleuses et travailleurs concernés et à leurs familles – et donc à la collectivité. En outre, tous les salariés sont menacés. Car si des employeurs sans scrupules ne respectent pas les salaires usuels au niveau local ou dans la branche, en employant de la main-d'œuvre temporaire bon marché ou en faisant appel à des sous-traitants proposant des jobs précaires, les pressions salariales auront logiquement tendance à se renforcer. Même les employeurs «corrects» font les frais de cette concurrence déloyale.

Notre première campagne pour un salaire minimum, en 1998, a déclenché une évolution positive dans les branches à bas salaires soumises à des conventions collectives de travail (CCT). Nous avons ainsi obtenu en dix ans, chez Coop et Migros, une hausse des salaires minimaux de presque 50%. Autre exemple: entre 1998 et 2008, les salaires minimaux ont progressé de 40% dans l'hôtellerie-restauration où dès 2012, tout le monde aura droit à un 13e salaire – autrement

dit, cette branche est déjà très proche du salaire minimum de 22 francs par heure exigé par l'initiative.

Grâce aux CCT prévoyant des salaires minimums obligatoires, nous avons obtenu toute une série d'améliorations. Or bien souvent, ce précieux instrument touche à ses limites. Aussi l'initiative pour un salaire minimum doit-elle permettre d'obtenir de nouvelles avancées, notamment dans les branches ou les entreprises dépourvues de CCT prévoyant un salaire minimum obligatoire – parce que les employeurs ne veulent pas en entendre parler.

### **Campagne active**

Ces domaines sans salaire minimum ainsi que toutes les branches où, malgré la présence d'une CCT, les salaires restent à la traîne justifient d'introduire un salaire minimum légal décent ainsi qu'un article constitutionnel exigeant la mise en place de salaires minimaux de branche à caractère obligatoire. En effet, la présence d'une rémunération minimale obligatoire et la mise en place de nouvelles CCT amélioreront la protection contre le dumping salarial et contre les infractions conventionnelles liées aux rapports de travail précaires. D'où de moindres pressions sur les salaires et donc une amélioration pour tous les travailleurs comme pour l'économie.

A travers cette campagne active dénonçant les bas salaires pratiqués en Suisse, nous visons à sensibiliser de larges cercles de la société à ce scandale et à mettre en place les pressions nécessaires afin d'obtenir les améliorations urgentes qui s'imposent. Nos activités prévues dans le cadre du lancement de l'initiative montrent clairement quelles sont les branches où il est particulièrement urgent d'agir.

### **Liste des actions prévues pour le lancement de l'initiative:**

<b>Entreprise/action</b>	<b>Branche</b>	<b>Lieu</b>	<b>Plus bas salaire connu</b>
Domaco	Fabrique de bonbons	Langnau	Fr. 17.- (3100.- (pas de 13e sal. 42 h/s)
Esso et Migrolino	Echoppes de stations-service	Coire	Fr. 17.- (Fr. 3100, sans 13 <sup>e</sup> sal pour 42 h/s)
Migrolino	Echoppes de stations-service	Schaffhouse	Fr. 17.-/h, + 13e sal
Reno	Magasin de chaussures	St.-Gall	Salaires inférieurs à Fr. 15.60 pour qualifiés
Eugster-Frismag	Fabricant d'appareils de cuisine	Amriswil	Fr. 16.57
TallyWeil	Boutique de mode	Olten	Fr. 20.2 (Fr. 3400.- pour 42 h/s, sans 13e sal (salaire pour « conseillère »)
Spross	Paysagiste	Zürich	Fr. 19.6 (Fr. 3300.- + 13e sal, 42 h/s)
Orinad	Coiffure	Winterthur	Fr. 16.-
Assistants en pharmacie		Neuchâtel	Fr. 20.4 (Fr. 3530.- (x 12.8, 42.5 h/s)
Verres industriels/ Manpower	Industrie du verre	Moutier	Fr. 13.80 (Fr. 2700.- pour 45 h/s, sans

			13e sal)
Trasfor SA	Transformateurs et inducteurs	Monteggio	Fr. 3100.- x 13
Ronin SA	Primeurs	Genève	Fr. 16.40 (3200.- X12 pour 45 h/s)
Tusa SA	Fabrication de tubes en alu	Vevey	Nettement en-dessous 3000.- sans 13e